

MAIRIE D'AUTHEZAT
3 rue Guyot Dessaigne
63114 AUTHEZAT

Tél : 04 73 39 50 31
 Fax : 04 73 39 56 49
 Email : mairie-authezat@cegetel.net
 Portail : <http://www.authezat.fr>

Authezat, le 19 juillet 2017

Madame, Monsieur,

N° enregistrement : JCR/MB/17
 Affaire suivie par : Myriam BLANZAT.

Objet : Re conduite de l'opération «Mutuelle de Village»

Après le succès des deux première éditions (2015 et 2016), l'opération « Mutuelle santé Village » est reconduite en 2017 **afin de faciliter l'accès aux soins de santé pour tous les habitants.**

Pour faire face à l'augmentation constante des tarifs d'assurance santé et au désengagement croissant de la Sécurité sociale sur certaines prestations, de plus en plus d'assurés, fragilisés par la crise, ne peuvent accéder aux soins, en particulier pour ceux liés aux dents, à l'optique et à l'audition. Selon la Mutualité française la souscription aux complémentaires santé est en recul en France et le nombre de personnes sans couverture santé en forte augmentation. Nous sommes confrontés ici à un véritable enjeu social et il en va de notre engagement d'élus de vous accompagner si vous êtes confrontés à cette situation.

La **Mutuelle PRECOCIA** vous propose des garanties et conditions tarifaires avantageuses. Vous pouvez rencontrer les représentants PRECOCIA en vous rendant à l'une des permanences mises en place dans les mairies des communes participantes (*cf planning ci-dessous*). Il vous suffit de venir muni de vos tableaux de garanties actuelles, PRECOCIA vous établira une étude comparative et répondra à toutes vos questions.

Le conseil municipal.

MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Saint-Amand-Tallende : 9h-12h les 27/09, 11/10, 25/10, 08/11, 22/11, 06/12, 20/12 Mirefleurs : 9h-12h les 27/09, 25/10, 22/11, 20/12 La Roche-Noire : 9h-12h les 11/10, 08/11, 06/12 Vic-le-Comte : 9h-12h les 04/10, 18/10, 15/11, 29/11, 13/12 La Roche-Blanche : 9h-12h les 04/10, 29/11 La Sauvetat : 10h-12h les 18/10, 15/11, 13/12	Busséol : 9h-12h les 28/09, 02/11, 07/12 Veyre-Monton : 9h-12h les 05/10, 09/11, 14/12 Saint-Georges-sur-Allier : 9h-12h les 12/10, 16/11 Sallèles : 9h-12h les 19/10, 23/11 Authezat : 10h-12h les 26/10, 30/11	Saint-Maurice-ès-Allier : 9h-12h Les 29/09, 27/10, 24/11
Manglieu : 14h-16h les 27/09, 25/10, 22/11, 20/12 Aydat : 14h-17h30 les 04/10, 29/11 Tallende : 13h30-17h30 les 11/10, 08/11, 06/12 Chanonat : 14h-16h30 les 18/10, 15/11, 13/12		Les Martres-de-Veyre : 14h30-17h30 les 29/09, 13/10, 03/11, 24/11, 08/12 Orcet : 15h-17h30 les 06/10, 27/10, 10/11, 01/12 Corent : 14h-16h30 les 20/10, 17/11, 15/12 Yronde-et-Buron : 17h-18h30 Les 20/10, 17/11, 15/12



Ouvertures secrétariat : lundi 17h/19h, mardi 14h/16h, mercredi 16h/19h (à l'agence postale communale), jeudi et vendredi 10h/12h.

Permanences de Monsieur le Maire en Mairie, sans rendez-vous : lundi 17h/19h